

Témoignages datés du 26 janvier 2013

Reçus de M. **Claude Cardot** (au Crédit Lyonnais de 1951 à 1986)

Par mail

1/

### **Un cinquantenaire exceptionnel : 1927 - 1977**

Le Crédit Lyonnais, banque française, ouvre en 1927 une agence en pays flamand, à Anvers. Il y nomme comme directeur Marcel Cazes, qui deviendra Directeur Général du Crédit Lyonnais.

Le premier client de l'agence est un jeune français établi dans cette ville : il reçoit le numéro 00001, et son chéquier débute par le chèque numéro 00000001.

50 ans plus tard, alors que je dirige le groupe des Agences du Crédit Lyonnais en Belgique, nous organisons une cérémonie à Anvers pour le cinquantenaire de l'agence. Un vieux monsieur y assiste : c'est le client 00001, et, devant les journalistes et photographes, je lui montre son premier chèque 00000001 que l'agence avait conservé.

Cette anecdote est exceptionnelle par l'accumulation des coïncidences:

- le premier client était encore en vie,
- il était présent à la cérémonie,
- l'agence n'avait pas détruit ce premier chèque après le délai de prescription comme c'est l'usage,
- un membre du personnel avait pensé à le sortir des archives.

J'ai été interloqué lorsqu'un ami à qui je racontais récemment cette histoire, m'a dit : "c'est en effet exceptionnel qu'un client soit resté fidèle à sa banque pendant cinquante ans." Je lui ai répondu : "Pas du tout : c'est ça, le Crédit Lyonnais".

## **Un encaissement de chèque particulier.**

1984 : Le directeur financier d'une très grande entreprise demande au Crédit Lyonnais de gagner un jour de valeur sur l'encaissement à New York d'un chèque représentant l'acompte d'un gros marché de construction que l'entreprise venait d'obtenir.

Philippe Souviron, le Directeur de l'Agence Centrale du Crédit Lyonnais, propose à ce client un devis comprenant un voyage en Concorde partant de Roissy à 10h45 et arrivant à Kennedy Airport à 10h30 heure locale + un vol en hélicoptère de Kennedy Airport à Wall Street, pour être certain d'attraper la séance de compensation bancaire de 13h.

Le chèque était énorme : 350 millions de dollars : il devait être signé dans un pays du Golfe et tiré sur J.P. Morgan à New York.

Compte tenu du cours du dollar de 8,5 FF, et surtout du loyer de l'argent au jour le jour qui atteignait à l'époque 11 %, un jour de valeur valait 900 000 FF.

L'entreprise accepte donc le devis qui était très inférieur à ce montant.

Tout se passe normalement à Roissy : le chèque est apporté du Golfe par le représentant de l'entreprise, qui arrive à Roissy en début de matinée. La remise du chèque au Crédit Lyonnais pour encaissement se fait à Roissy : Ph. Souviron prend le chèque.

Cette grande entreprise avait fait de cet encaissement une opération publicitaire. Dans le Concorde, un photographe de l'agence Gamma accompagne donc Ph. Souviron.

Hélas, New York était noyée dans le brouillard et le Concorde atterrit à Washington. Plus question d'attraper la séance de compensation, et le jour de valeur était perdu.

Lorsque le brouillard se dissipe, le Concorde repart de Washington et atterrit à Kennedy Airport à 14h : l'hélicoptère amène le chèque à Wall Street à 14h45.

Or, l'entreprise avait organisé un banquet pour l'encaissement de ce chèque exceptionnel : au début du banquet, Ph. Souviron devait

remettre devant les photographes le chèque au Directeur de la Morgan.

Pendant que l'avion patientait à Washington, l'agence new-yorkaise du Crédit Lyonnais a fait admettre par la Morgan que, puisque le chèque était déjà sur le sol des Etats-Unis, le chèque serait remis de banque à banque par la procédure exceptionnelle de présentation directe dès qu'il arriverait à New York, et qu'il serait ainsi réputé encaissé le jour même.

Et le photographe a pu, à la fin du banquet, prendre le cliché qu'il aurait dû prendre au début, du chèque remis en mains propres par le Crédit Lyonnais à la Morgan.

Ce grand client a bien gagné son jour de valeur grâce à l'efficacité de l'agence new-yorkaise de son banquier principal, le Crédit Lyonnais.